

A hand holding a glowing lightbulb in front of a building with a 'MAIRIE' sign. The lightbulb is the central focus, glowing brightly. The background shows a building with a sign that says 'MAIRIE' and a set of stairs with a railing.

# Comment optimiser votre éclairage public ?

La formation des élus  
par et pour les élus

adm54  
association des maires  
de meurthe-et-moselle



# mission formation

## ÉNERGIE / DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Comment optimiser votre éclairage public ?

#### Présentation de la formation

L'Association des maires de Meurthe-et-Moselle a mis en place un module de formation pour vous permettre de maîtriser vos consommations énergétiques, mieux exprimer votre besoin lors d'opérations d'extension ou de renouvellement du réseau d'éclairage public mais aussi connaître les points à vérifier avant de procéder à toute réception de travaux.

L'étude de cas concrets et la visite de réalisations en fin de journée (de 17 h à 19 h) vous apportera les éléments pratiques indispensables pour comprendre et mettre facilement en œuvre les thèmes développés.

*Maîtriser efficacement votre consommation électrique.*

#### Organisation

##### Intervenants :

M. Stéphane CUNAT, directeur du SDE 54  
M. Hervé SCHMIDT, responsable commercial EDF

**Durée :** 1/2 journée

**Horaires :** de 14 à 19 h

**Effectif :** de 4 à 7 personnes

**Lieu :** au siège de l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle à Laxou

#### Objectifs

**Connaître** l'état de l'existant

**Savoir exprimer** son besoin dans un cahier des charges

**Appliquer** une démarche en « coût global » dans les projets futurs

#### Date

**28 février 2012**  
(de 14 h à 19 h)

#### Tarif

**90 € TTC**  
(par personne)

#### Informations complémentaires

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mardi matin

[service-formation@adm54.asso.fr](mailto:service-formation@adm54.asso.fr)



#### Programme

##### 1 Établir un diagnostic de l'existant :

Quel est le coût d'entretien de votre réseau d'éclairage public ? Quel est le coût de l'énergie consommée ? Quel est l'état de votre parc de luminaires ? Quel type de source est utilisé ? Est-ce que les objectifs d'éclairage sont respectés ? Comment maîtriser vos consommations ? Faut-il adapter votre abonnement électrique ?

##### 2 Exprimer vos besoins en coût global :

Comment vous inscrire dans une démarche de développement durable et obtenir un réseau d'éclairage public efficient ? Comment limiter les coûts d'entretien ou d'énergie ? Quels sont les coûts immédiats ou différés de vos choix ? Quelles sont les aides financières possibles ?

##### 3 Choisir un matériel adapté grâce à une bonne rédaction de vos marchés :

Comment bien exprimer votre besoin dans un cahier des charges (CCTP) ? Comment « éclairer juste » face aux contraintes de la commande publique ? Quelle technologie utiliser ? Quels sont les critères de sélection à retenir ? Comment définir les objectifs d'éclairage à atteindre ? Peut-on encadrer le choix du matériel (luminaires, accessoires, référence à une marque) ? Comment intégrer cet élément dans la mission du maître d'œuvre ?

##### 4 Le suivi et la réception des travaux :

Comment et quoi contrôler avant de procéder à une réception ? Quelles réserves peut-on formuler ? Quels sont les écueils à éviter ?

##### 5 Visite de réalisations (de 17 h à 19 h) :

Présentation en fin de journée d'opérations de remplacement de luminaires, d'enfouissement de réseaux, de mise en valeur de monuments ou requalification de voirie dans différentes communes situées dans le bassin de Pompey.

### LES PLUS



Méthode active laissant une large place aux échanges d'expériences, aux cas concrets et à la pratique via notamment une visite de réalisations.  
Il sera remis à chaque participant, le bilan des consommations électriques de sa commune sur 3 ans, soit de 2008 à 2011.

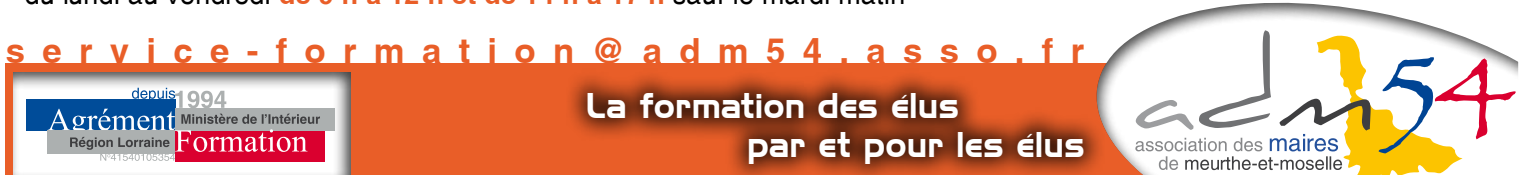


**Je participe. Pour cela, je remplis le bulletin d'inscription\***

\* Dans le cas où le bulletin d'inscription n'est pas joint à cette fiche de présentation, vous pouvez le télécharger depuis la rubrique "mission formation" de notre site internet dont l'adresse se trouve ci-dessous.

**03 83 28 96 99**

**[www.adm54.asso.fr](http://www.adm54.asso.fr)**



Création & Impression : adm54 - 01/2012